

**Extrait du bilan énergétique 1986-1987  
des commissions scolaires**

**(FCSQ/AGPI-3, document 4)**

## (4) LES CONVERSIONS ÉNERGÉTIQUES

### 4.1 HISTORIQUE

Le Conseil du Trésor, en novembre 1983, faisait part des intentions du Gouvernement en demandant que tous les édifices publics et parapublics, où il est démontré qu'il y a avantage à le faire, soient convertis à l'électricité (bi-énergie) ou au gaz naturel pour le 1er janvier 1986, le tout orchestré avec des programmes incitatifs des distributeurs d'énergie. Comme pour le volet "économie d'énergie", le MEQ s'est impliqué résolument dans le processus des conversions énergétiques. Dès le début de 1984, une campagne de sensibilisation et d'incitation a été menée dans l'ensemble du réseau. Une collaboration étroite a été établie avec les fournisseurs d'énergie (principalement avec Hydro-Québec) allant jusqu'à modifier les programmes de conversion pour répondre plus adéquatement à la réalité du réseau scolaire. L'information a été diffusée périodiquement afin de soutenir les actions des fournisseurs d'énergie. De plus, diverses autres actions, qui émanaient tant des directions régionales que des instances centrales, ont été mises de l'avant selon une approche générale ou individualisée en fonction des circonstances et du client.

Qu'en est-il des conversions énergétiques après la réalisation de toutes ces activités?

### 4.2 L'ÉVOLUTION DES CONVERSIONS

#### 4.2.1 FORMES D'ÉNERGIE SELON LES CONSOMMATIONS

Il est particulièrement intéressant d'examiner l'évolution des formes d'énergie dans les édifices du réseau des commissions scolaires. Le tableau qui suit présente sommairement les données inhérentes aux consommations par forme d'énergie.